

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Santé publique

**No d'activité :** 93942

**Date :** vendredi le 21 mars 2025

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :** lien teams:  
[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_ZGY1ZjFkN2YtYTJjZS00MjU5LTk0Y2YtODRmZTEyM2U2OGNI%40thread.v2/0?context=%7b%22tid%22%3a%2206e1fe28-5f8b-4075-bf6c-ae24be1a7992%22%2c%22oid%22%3a%2253facc13-5748-4f72-83c1-b559dc1d8347%22%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_ZGY1ZjFkN2YtYTJjZS00MjU5LTk0Y2YtODRmZTEyM2U2OGNI%40thread.v2/0?context=%7b%22tid%22%3a%2206e1fe28-5f8b-4075-bf6c-ae24be1a7992%22%2c%22oid%22%3a%2253facc13-5748-4f72-83c1-b559dc1d8347%22%7d)

## Objectifs

Conférence 1:  
La vaccination en 2025...un survol

À la fin de la présentation, les participants seront en mesure de :

- 1. Décrire sommairement les changements du calendrier régulier de vaccination dans les dernières années
- 2. Utiliser les bons outils et les bonnes ressources disponibles lors de questionnements sur la vaccination
- 3. Reconnaître les enjeux de promotion de la vaccination en lien avec certaines maladies évitables par la vaccination

Conférence 2:  
L'infection tuberculeuse (ITB) en 1ere ligne en Outaouais

À la fin de la présentation, les participants seront en mesure de :

1. D'identifier les personnes qui pourraient bénéficier d'un traitement préventif de la tuberculose
2. D'assurer la prise en charge des patients avec une infection tuberculeuse (ITB)
3. De solliciter les ressources de santé publique disponibles en lien avec le suivi des patients ayant une ITB

**Président de séance :** Dre Samantha Karn

## Horaire

2025-03-21	09:00	10:30	Conférence	La vaccination en 2025...un survol	Dre Carol McConnery
2025-03-21	10:30	10:45	Pause/Repas		
2025-03-21	10:45	12:15	Conférence	L'infection tuberculeuse (ITB) en 1ere ligne en Outaouais	Dre Christelle Aicha Kom Mogto

Teams  
Meeting ID: 296 899 711 140  
Passcode: PV7xk7Pf

L'Association des médecins omnipraticiens de Ouest du Québec, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît

3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de aucun

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.